

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN, TENUE MARDI LE 16 MAI 2017 À COMPTER DE 8H30 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents, monsieur le Maire, Yvon Laramée ainsi que messieurs les conseillers, Michel Fréchette, Patrick McDonald et Philippe-Denis Richard tous formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Absents : Madame la conseillère Nathalie Lemaire et messieurs les conseillers, Maurice Séguin et Jean-Maurice Fortin.

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués conformément à la loi.

Est également présente, Mme Ginette Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l’avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 8h30.

2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2017-05-184

**Il est proposé par le conseiller, Philippe-Denis Richard
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte l’ordre du jour suivant:

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l’ordre du jour;**
- 3. Pose de la couche de finition sur le chemin Khartoum;**
- 4. Passage de la ligne Bell / Hydro sur le chemin Khartoum;**
- 5. Budget pour acquisition d’équipement de soccer;**
- 6. Période de questions;**
- 7. Levée de la séance.**

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

3. Pose de la couche de finition sur le chemin Khartoum;

RÉSOLUTION 2017-05-185

ATTENDU QUE la couche de finition n’a pas été installée lors des travaux de réfection du chemin Khartoum en décembre 2016;

ATTENDU QUE selon les plans, la municipalité devait installer 2 800 tonnes de pierre concassée MG20b pour une épaisseur de 150 mm ;

ATTENDU QU'il reste un budget de 17 864,74 \$ plus taxes pour ce projet, ce qui représente 1 344 tonnes de pierre concassée MG20b, au coût de 13,29 \$ la tonne, soit environ 72 mm d'épaisseur;

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE la municipalité procède à l'installation de 2 800 tonnes de pierre concassée MG20b pour une épaisseur de 150 mm au coût de 13,29 \$ la tonne pour un total de 37 212,00 \$ plus les taxes applicables;

QUE le coût net de ces travaux soit financé de la façon suivante :

- Un emprunt de 20 000 \$ du Fonds de roulement, remboursable sur une période de 10 ans à raison de 2 000 \$ par année, à partir de l'année 2018, par les redevances futures du Fonds local Carrières et sablières;
- Le solde du coût net étant payable par le Fonds local Carrières et sablières, tel que prévu en décembre 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Passage de la ligne Bell / Hydro sur le chemin Khartoum;

RÉSOLUTION 2017-05-186

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Philippe-Denis Richard**

QUE la municipalité accepte le tracé proposé par Bell pour l'installation des poteaux de Bell / Hydro sur le chemin Khartoum;

QUE la possibilité de modifier le règlement de zonage pour permettre l'installation en milieu humide soit évaluée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Budget pour acquisition d'équipement de soccer;

RÉSOLUTION 2017-05-187

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE la municipalité autorise Mélanie Savoie, coordonnatrice en loisirs et développement touristique, à acheter de l'équipement et des chandails pour le soccer selon le montant prévu au budget soit 3 500 \$ plus les montants de commandites que la municipalité a reçus ou recevra pour ces achats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions;

7. Levée de la séance.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

RÉSOLUTION 2017-05-188

Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald

QUE la présente séance soit et est levée à 9h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvon Laramée
Maire

Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière